CGC-DGFiP
86/92 Allée de Bercy
Bâtiment Turgot
Télédoc 909
75572 PARIS CEDEX 12
Tél. : 01.53.18.01.39 – 01.53.18.00.69
Site : www.cgc-dgfip.fr
Adresse mail : cgc.bn@dgfip.finances.gouv.fr

Groupe de travail AFIPA EXPERTS et CAPN IDIV EXPERTS :

Même attitude / Même résultat

Un groupe de travail devait se réunir le 30 septembre sur la création d'un dispositif d'AFIPA Expert afin d'offrir de nouveaux débouchés pour les IP.
Aujourd'hui devait se tenir la CAPN chargée de valider la promotion des IDIV Experts.

Malheureusement, les organisations syndicales dites majoritaires ont décidé de ne plus dialoguer avec l'Administration à la suite, entre autres, de l'application imposée du protocole PPCR par le gouvernement (accord qui n'a recueilli que 49% des voix, CFE-CGC, UNSA, FSU, FA-FP, CFDT).

La Direction Générale a donc décidé de reporter ce GT et cette CAPN alors que la CFE-CGC fidèle à ses valeurs souhaitait pouvoir relayer les attentes des personnels.

Si nous pouvons comprendre l'agacement de certaines organisations syndicales face à l'attitude du gouvernement, il est de notre responsabilité de ne pas jouer à la politique de la chaise vide, car cela n'empêchera pas l'Administration d'avancer dans ses réformes.

La CAPN IDIV Experts :

Le choix de ne plus siéger en CAPN est lourd de conséquences pour le personnel.

Rappelons l'utilité des CAPN : « Les commissions administratives paritaires sont les instances de représentation des personnels de la fonction publique de l'État. Elles traitent des sujets relatifs aux carrières individuelles ».

La CGC DGFiP est favorable à tout ce qui peut représenter un « plus » pour améliorer la carrière et les conditions de travail.

Le report de cette CAPN engendre , pour nos IDIV devant être nommés experts, une attente qui n'est pas admissible.

Le groupe de travail AFIPA Experts

Refuser de siéger à un GT qui permettrait aux IP ne désirant pas avoir de poste managérial mais désirant mettre au service des directions leur expertise , donc avoir un débouché de carrière, n'est pas compréhensible dans l'environnement actuel. Ce débouché permettrait, par cascade, de libérer des postes d'IP, donc, pour les inspecteurs , avoir un appel d'air vers la carrière d'IP.

La CFE-CGC désirait, lors de ce GT, poser des questions concrètes sur ces postes d'AFIPA experts.

Par conséquent, nous demandons d'urgence la tenue de ce groupe de travail qui peut apporter des réponses aux attentes de certains IP ainsi que de la CAPN devant valider le tableau d'avancement IDIV « Experts ».

Urgence car il en va de la sélection 2015-2016 de ces deux catégories.

Pour recevoir régulièrement des informations de la CGC DGFiP
Renvoyez par courriel votre demande expresse à cgc.bn@dgfip.finances.gouv.fr

web

La CGC DGFiP se bat à vos côtés pour défendre vos droits.